



AVIS AUX MEMBRES

N° 2014 – 005

Le 7 janvier 2014

RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL West Fraser Timber Co. Ltd. (WFT) Fractionnement d'actions

L'INFORMATION SUIVANTE EST DESTINÉE À L'USAGE DES MEMBRES DE LA CORPORATION CANADIENNE DE COMPENSATION DE PRODUITS DÉRIVÉS (LA CDCC) ET DES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE BOURSE DE MONTRÉAL INC. (LA BOURSE). CE DOCUMENT EST UN SOMMAIRE OFFICIEUX DES CONDITIONS DU RAJUSTEMENT. LA CDCC ET LA BOURSE N'ASSUMENT AUCUNE RESPONSABILITÉ QUANT À L'EXACTITUDE DE CE SOMMAIRE. LES MEMBRES DE LA CDCC ET LES PARTICIPANTS AGRÉÉS DE LA BOURSE DOIVENT S'ASSURER D'AVOIR PRIS CONNAISSANCE DE LA DOCUMENTATION PUBLIÉE PAR LE OU LES ÉMETTEURS CONCERNÉ(S) PAR CETTE TRANSACTION.

La Bourse et la CDCC désirent vous informer que West Fraser Timber Co. Ltd. ("West Fraser") a annoncé le 10 décembre 2013 que son conseil d'administration a approuvé le fractionnement de toutes ses actions ordinaires en circulation et les actions ordinaires de classe B à raison de deux actions pour une. En conséquence de ce fractionnement d'actions, les actionnaires inscrits à la date de clôture des registres le mardi 31 décembre 2013, recevront une action supplémentaire pour chaque action de West Fraser détenue.

La date ex-distribution sera différée par l'utilisation d'effets payables au premier jour de négociation suivant la date de paiement.

Fractionnement d'actions – Détails du rajustement:

- **DATE D'ENTREE EN VIGUEUR :** 14 janvier 2014
- **DATE D'ENREGISTREMENT :** 31 décembre 2013
- **DATE DE PAIEMENT :** 13 janvier 2014

CDCC - Détails du rajustement :

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions de West Fraser seront rajustées comme suit :

- **DATE D'ENTREE EN** 14 janvier 2014

VIGUEUR :

- **SYMBOLE DES OPTIONS :** Inchangé
- **NOMBRE DE CONTRATS :** Doublé
- **MULTIPLICATEUR :** 100
- **LIVRABLE PAR CONTRAT:** 100 actions ordinaires West Fraser
- **PRIX DE LEVEE :** Un rajustement sera fait pour toutes les séries existantes.
- **CUSIP :** Inchangé
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVEE :** À compter du 14 janvier 2014, les limites de position et de levée seront fixées à 100 000 contrats pour les séries d'options existantes à cette date et à 75 000 contrats pour toutes les nouvelles séries qui seront inscrites après cette date.

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt. Les membres qui souhaitent maintenir la réduction de marge pour toutes leurs positions devront effectuer des dépôts de récépissés d'entiercement additionnels.

Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement :

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le fractionnement d'actions et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

À l'ouverture des marchés le 14 janvier 2014, la Bourse rajustera les prix de levée de West Fraser pour les séries tel qu'indiqué ci-dessous. Veuillez noter que le symbole restera inchangé.

| West Fraser Timber Co. Ltd | | |
|-----------------------------------|------------------------------|-------------------------------|
| Symbole | Prix de levée actuels | Nouveaux prix de levée |
| WFT | 72,00 \$ | 36,00 \$ |
| WFT | 74,00 \$ | 37,00 \$ |
| WFT | 76,00 \$ | 38,00 \$ |
| WFT | 78,00 \$ | 39,00 \$ |
| WFT | 80,00 \$ | 40,00 \$ |



| | | |
|-----|-----------|----------|
| WFT | 82,00 \$ | 41,00 \$ |
| WFT | 84,00 \$ | 42,00 \$ |
| WFT | 86,00 \$ | 43,00 \$ |
| WFT | 88,00 \$ | 44,00 \$ |
| WFT | 90,00 \$ | 45,00 \$ |
| WFT | 92,00 \$ | 46,00 \$ |
| WFT | 94,00 \$ | 47,00 \$ |
| WFT | 96,00 \$ | 48,00 \$ |
| WFT | 98,00 \$ | 49,00 \$ |
| WFT | 100,00 \$ | 50,00 \$ |
| WFT | 105,00 \$ | 52,50 \$ |
| WFT | 110,00 \$ | 55,00 \$ |
| WFT | 115,00 \$ | 57,50 \$ |

VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Louise Leclair, Analyste, systèmes de négociation, Opérations de marché, Bourse de Montréal Inc. au 514 871-3526. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec le Service aux membres de la CDCC.

Glenn Goucher
Président et chef de la compensation

Corporation canadienne de compensation de produits dérivés

The Exchange Tower
130, rue King ouest, 5^e étage
Toronto (Ontario)
M5X 1J2
Tél. : 416-367-2470

Tour de la Bourse
800, square Victoria, 3^e étage
Montréal (Québec)
H4Z 1A9
Tél. : 514-871-3545

www.cdcc.ca